



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Paris, le 24 septembre 2018

## **Communiqué de presse**

### **Le budget 2019 poursuit la transformation de la politique de l'emploi**

Le budget 2019 du ministère du travail poursuit activement la transformation de la politique de l'emploi engagée l'année dernière.

L'effort de l'Etat va ainsi augmenter sur les dispositifs permettant d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à retrouver un emploi ou à se former. Conformément au plan pauvreté, le budget 2019 permettra à 10 000 personnes supplémentaires de bénéficier de l'insertion par l'activité économique, ainsi qu'à 10 000 personnes supplémentaires en situation de handicap d'être embauchées par une entreprise adaptée. De plus, grâce au plan d'investissement compétences, le nombre de demandeurs d'emplois formés en 2019 dépassera 900 000, contre un peu plus de 800 000 en 2017 et 2018.

Deux postes expliquent par ailleurs la baisse du budget : l'extinction de la mesure en faveur de l'embauche PME (- 1 milliard) et la quasi-stabilisation des parcours emplois compétences (PEC) au niveau de la consommation 2018 (130 000 PEC budgétés en 2019 pour 130 000 à 150 000 PEC qui seront consommés en 2018).

L'effort de réduction des effectifs se poursuit à un rythme proche de celui des années précédentes, grâce à la productivité dégagée par les différents opérateurs : - 400 ETPT pour Pôle emploi (contre - 297 en 2018) et - 550 ETP pour l'Afpa (contre - 396 en 2018).

Pour Muriel Pénicaud, « nous faisons le choix d'un budget cohérent avec notre politique, qui ne subventionne pas l'emploi mais investit dans les compétences et l'insertion des plus vulnérables : davantage d'insertion par l'activité économique, davantage d'insertion par l'emploi pour les personnes handicapées, davantage de formation qualifiante pour les demandeurs d'emploi. L'objectif, c'est de poursuivre la transformation de la politique de l'emploi, pour la centrer sur les dispositifs qui permettent aux personnes de devenir autonomes et de s'insérer durablement sur le marché du travail ».